



Procès-verbal

Assemblée générale des parents

École de la Farandole

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA FARANDOLE

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenu le 04 septembre 2024 au gymnase de l'école.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE D'ASSEMBLÉE

Madame Michelle Anne Wesley, présidente, et Madame Valérie Lalancette, directrice, accueillent les membres ainsi que les parents présents. La réunion débute à 18h01.

Michelle-Anne Wesley explique le fonctionnement du C.É. et explique l'importance de l'implication de chaque parent. Elle y explique aussi les différents postes qui seront en élections ce soir.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Wesley fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Michael Ross propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 13 SEPTEMBRE 2023.

Madame Wesley informe les parents que chaque parent de l'école a reçu une copie de ce procès-verbal par courriel. Aucune erreur ni modification n'est relevé. Madame Marie-Hélène Lemoyne adopte le procès-verbal.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT annuel du Conseil d'établissement 2023-2024

Madame Wesley présente sur écran le rapport annuel et en fait la lecture. Aucune question n'est soulevée. Julie Mercier adopte le rapport annuel.

5. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Madame Wesley procède à l'appel pour la désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée. Elle propose Mme Valérie Lalancette, directrice. Celle-ci accepte son mandat. Adopté à l'unanimité.

6. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Lalancette procède à l'appel pour la désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée. Elle propose Julie Mercier. Celle-ci accepte son mandat. Adopté à l'unanimité.

7. NOMINATION D'UN OU D'UNE RESPONSABLE DU SCRUTIN

Madame Valérie Lalancette procède à l'appel pour la désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée. Mme Maude Côté se propose et celle-ci est acceptée à l'unanimité.



Procès-verbal

Assemblée générale des parents

École de la Farandole

8. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Lalancette présente Michelle-Anne Wesley, la présidente sortante aux parents présents. Cette dernière parle de son implication tout au long de son mandat et explique les différents dossiers sur lesquels elle a travaillé et la bonne collaboration avec l'école. Mme Lalancette présente les rôles et responsabilités du Conseil d'Établissement, de chaque membre et de l'importance de cette implication. Elle explique les différents projets sur lesquels le C.É doit voter et discuter tout au long de l'année. Elle présente par le fait même les différents postes offerts cette année au sein du C.É.

9. ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUBSTITUT.

Madame Lalancette présente la procédure d'élection. Trois (3) nouveaux membres doivent être élus pour combler les cinq (5) parents au Conseil d'Établissement. Elle propose 2 membres substitués pour palier à l'absence de certains membres lors des réunions. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Élection

3 parents pour un mandat de 2 ans

| Parents qui se proposent | Acceptation ou non | Siège après comptage |
|------------------------------|--------------------|----------------------|
| Madame Julie Mercier | Oui | Membre du CÉ |
| Madame Mélissa Gilbert | Oui | Substitut |
| Madame Marie-Hélène Lemoine | Oui | Membre du CÉ |
| Monsieur Michael Ross | Oui | Membre du CÉ |
| Madame Catherine Vilanarin | Oui | Substitut |
| Madame Mélissa Robida-Bédard | Oui | Substitut |

Chaque parent proposé se présente à tour de rôle et explique sa motivation. Puisque nous avons six (6) parents qui se sont présentés et qu'il n'y a que trois (3) postes disponibles, il est convenu qu'il y aura trois (3) membres substitués.

10. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Michelle-Anne parle du comité de parents et qu'est-ce que cela implique. Elle parle de son expérience à elle et explique que chaque école doit être représentée sur ce comité de parents par un membre du CÉ. Il est convenu à l'unanimité d'attendre de mieux connaître les membres et de voir les désirs de chacun avant de passer au vote. Madame Wesley parle également du comité EHDA. Tous les parents sont les bienvenus pour participer à ce comité.

Elle explique aussi ce que l'OPP et explique les rôles et responsabilités de ce comité. Elle



Procès-verbal

Assemblée générale des parents

École de la Farandole

invite les parents désireux de s'impliquer à demander de l'informations à la direction.

11. MOT DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

Madame Valérie Lalancette remercie tous les parents présents ce soir et tous les parents qui ont offert leur candidature pour être présents sur le C.É. Elle parle de ses débuts à l'école de la Farandole et souhaite une belle soirée à tous.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michael Ross que la séance soit levée à 18h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Mercier, secrétaire

Valérie Lalancette, directrice